

Programme détaillé formation AUTO (Permis B, CS)

B / AAC / CS

Nom de l'auto-école : _____
 Responsable pédagogique : _____
 N° d'agrément : _____

PROGRAMME de formation

REMC

4 COMPÉTENCES GLOBALES 32 COMPÉTENCES ASSOCIÉES

1 Maîtriser
le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- A. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- B. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- C. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- D. Démarrer et s'arrêter.
- E. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- F. Utiliser la boîte de vitesses.
- G. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adoptant allure et trajectoire.
- H. Regarder autour de soi et avertir.
- I. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

2 Appréhender
la route et circuler dans des conditions normales

- A. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- B. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- C. Adapter l'allure aux situations.
- D. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- E. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- F. Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points.
- G. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

3 Circuler
dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- A. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- B. Croiser, dépasser, être dépassé.
- C. Passer des virages et conduire en déclivité.
- D. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- E. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- F. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- G. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- H. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- I. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts,...

4 Pratiquer
une conduite autonome, sûre et économique

- A. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- B. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- C. Connaître les principaux facteurs de risque ou volant et les recommandations à appliquer.
- D. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- E. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- F. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- G. Pratiquer l'écoconduite.

Retrouvez toutes ces compétences dans votre livret d'apprentissage.

RM, 83a001REMC-03-0517

Le Code ou Epreuve Théorique Générale

Immédiatement après votre inscription dans notre auto-école, vous allez vous consacrer à l'apprentissage du code de la route, afin de pouvoir vous présenter à l'examen et de le passer avec succès, c'est-à-dire avec un score inférieur ou égal à 5 fautes sur 40. Notre forfait cours de code illimités vous permet l'apprentissage de la réglementation routière et des comportements par le biais de cours spécifiques destinés à vous faire maîtriser les différents points qu'il est essentiel de connaître (signalisation, priorités, croisements et dépassements, conduite sur autoroute, véhicule et conducteur...) et de vous entraîner sur des séries type examen de 40 questions avec correction pédagogique et des séries thématiques de 20 questions (stationnements, visibilité et éclairage, règles de circulation, notions pratiques...), spécifiquement ciblées pour vous permettre d'améliorer vos points faibles.

La pratique

Pour apprendre à maîtriser un véhicule, vous allez suivre un nombre minimum obligatoire de leçons de conduite pour atteindre un niveau suffisant et valider les 4 étapes de votre programme de formation à la conduite automobile.

Le nombre MINIMUM obligatoire de ces leçons est de 20 heures pratiques, toutefois la durée de votre formation dépend :

- de l'évaluation de départ obligatoire qui indique le volume prévisionnel et personnalisé de votre formation,
- du temps d'apprentissage nécessaire pour valider l'ENSEMBLE des objectifs des 4 étapes du programme de formation REMC.

Quand ce niveau est atteint, vous serez présentés à l'examen du permis de conduire.

Toutes les leçons de conduite se déroulent à bord du véhicule école et ce, dès l'évaluation. Le programme suivi ensuite est celui détaillé dans le programme de formation REMC.

Une pédagogie adéquate est appliquée par nos moniteurs, afin de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances nécessaires (savoir-faire et savoir-être) le plus facilement possible.

La formation se décompose en 4 étapes définies par des objectifs à atteindre :

1. L'objectif principal est le savoir-faire (maîtrise du véhicule à allure lente, installation, départ, arrêt, ralentissement du véhicule en utilisant toutes les commandes). L'ouverture du regard sera travaillée pour maîtriser l'environnement, grâce à l'apprentissage d'une vision lointaine sur l'avant, l'arrière et les côtés du véhicule.
2. Les objectifs principaux sont le savoir-faire et le savoir-être (savoir se positionner sur la chaussée, savoir rechercher des indices formels – tels que les panneaux – et informels, respecter les distances de sécurité, savoir franchir les différents types d'intersection et savoir changer de direction).
3. L'objectif principal est le suivant : savoir circuler normalement sur route et en agglomération, connaître les différentes situations à risques liées à la circulation, tout en maîtrisant son véhicule et en respectant les autres.
4. L'objectif principal est de savoir circuler en toutes situations (route, agglomération, autoroute) et de connaître les risques particuliers. Il faut savoir s'insérer, circuler, sortir des routes et de l'autoroute à fort trafic, adapter son allure, tenir compte des conditions particulières liées à une faible adhérence, aux conditions atmosphériques et savoir réagir en situations d'urgence.

L'examen

Epreuve Théorique Générale (E.T.G.)

C'est l'examen du code qui évalue les connaissances portant sur la réglementation du code de la route (signalisation, priorités, règles de circulation...). Pour sa validation, il vous faudra obtenir un score inférieur ou égal à 5 fautes sur 40.

Epreuve Pratique de Conduite (32 mn)

C'est une évaluation de compétences où l'inspecteur note l'élève sur des items définis. Elle se décompose ainsi :

Conduite effective (durée environ 27 mn, dont 5 mn obligatoire de conduite autonome)

Sur un itinéraire varié (agglomération, hors agglomération et autoroute), cette épreuve permet de vérifier que vous avez acquis les connaissances et les comportements nécessaires pour circuler en toute sécurité, sans gêner, sans surprendre et être surpris.

Manœuvres, Vérifications et question 1 secours (durée environ 5 mn)

Elles entrecourent l'épreuve de conduite effective :

□ 1 Manœuvre est obligatoire, choisie par l'inspecteur (créneau, demi-tour, rangement en épi, rangement en bataille, marche arrière en ligne droite, marche arrière en angle de rue, arrêt de précision), et un arrêt de précision, qui peut être évalué tout au long de l'examen ;

□ 1 Vérification intérieure (une question portant sur les éléments se trouvant à l'intérieur du véhicule : les principaux organes de la voiture, le tableau de bord, l'installation au poste de conduite, sans oublier les documents administratifs et techniques) ou 1 Vérification extérieure (une question portant sur les vérifications techniques et de sécurité à l'extérieur du véhicule : le contrôle des niveaux, des feux, du carburant, des pneus, mais aussi les conséquences liées à un défaut d'entretien).

⌚ 1 question sur les Premiers secours.

Conduite supervisée - CS

C'est la même formation de base que pour le Permis B (code + 20h de conduite minimum), mais avec la possibilité, après un rendez-vous préalable avec le ou les accompagnants de conduite, de conduire en Supervisée, sans minimum de temps ou de kilométrage.

Cette formation n'offre pas les mêmes avantages que la conduite accompagnée mais elle permet néanmoins d'améliorer les compétences de l'élève avant l'examen du permis de conduire.